



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23087183

Déposé / Reçu le

30 JUIN 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0761 494 441

Nom

(en entier) : **OBEGI CHEMICALS EUROPE**

(en abrégé) : **OCEUR**

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise 120, 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : Nomination - Démission

Extrait du procès-verbal du rapport de la réunion du conseil d'administration du 5 mai 2023: Le conseil d'administration décide ce qui suit:

1) Cooptation de Monsieur Anthony Chehwane à la fonction d'administrateur

Le conseil d'administrateur coopte Monsieur Anthony CHEHWANE, le(la)quel(le) accepte, à la fonction d'administrateur de la Société à dater de ce jour. L'administrateur coopté poursuit le mandat de feu Dr. Ayman FAHMY, lequel a débuté lors de la constitution de la Société le 29 décembre 2020 pour un terme de 3 ans et prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à se prononcer sur l'approbation des comptes annuels de l'année 2023. La confirmation du mandat de l'administrateur coopté sera soumise à la prochaine assemblée générale de la Société.

2) Désignation du Président du conseil d'administration

Vu le décès du Président de la société, feu Dr. Ayman FAHMY, le conseil d'administration, à présent constitué de deux administrateurs, et Monsieur Peter HRECHDAKIAN de Monsieur Anthony CHEHWANE, élit à l'unanimité, Monsieur Peter HRECHDAKIAN en tant que nouveau président du conseil d'administration avec effet immédiat.

3) Démission de Monsieur Anis Dagher en tant que fondé de pouvoirs.

Le conseil d'administration a pris acte de la démission de Monsieur Anis Dagher, en qualité de fondé de pouvoirs de la Société, et ce, avec effet au 20 avril 2023. Le conseil d'administration décide de ne pas pourvoir à son remplacement dans l'immédiat.

4) Mandat en vue de procéder aux formalités légales de publication

Le conseil d'administration donne procuration à Me Jean-François MICHEL, avocat, ayant son cabinet M&S LAW FIRM – FABER INTER LEGAL à 1180 Bruxelles, Drève des renards 6/1, ou tout autre avocat du même cabinet, pour agir seul ou avec pouvoir de substitution, au nom et pour compte de la société, aux fins de procéder aux formalités légales de publication des décisions prises au cours du présent conseil d'administration, en particulier à la publication par extrait de ces procès-verbaux aux annexes du Moniteur Belge et à la mise à jour de l'inscription de la société à la Banque Carrefour des Entreprises. Le mandataire est autorisé à signer tous documents et à effectuer toute démarche auprès du greffe du Tribunal de l'entreprise, du guichet d'entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises et, de façon générale, à poser tout acte utile.

Pour OBEGI CHEMICALS EUROPE SA

Monsieur Peter HRECHDAKIAN

Administrateur

Monsieur Anthony CHEHWANE

Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).